

Le Relayage

Une innovation sociale pour
le répit des aidants

*Prenez soin de vous
pour mieux prendre
soin des vôtres !*

Vous vous occupez d'un proche
et vous souhaitez partir en
vacances ou quitter le domicile
pendant quelques jours ? Nous
sommes là pour vous !

De jour comme de nuit, nous
sommes là pour accompagner
votre proche.

**Aidant, soufflez, on prend le
relais !**



Le **Relayage** est une solution de répit qui permet aux aidants de bénéficier de moments de répit. Une personne qualifiée et formée accompagne votre proche à domicile, tout en garantissant sécurité et confort. Vous pouvez ainsi prendre du temps pour vous, pour vous reposer.

Le Relayage permet de maintenir les repères de la personne accompagnée en limitant le nombre d'intervenant à domicile en offrant :

- **Un répit** à domicile pour soulager l'aidant, tout en soutenant la personne accompagnée
- **Un service** sécurisé et de qualité pour une sérénité totale
- **Un cadre** de travail adapté pour les professionnels du soin et de l'aide à domicile



Sur l'ensemble du département des Vosges



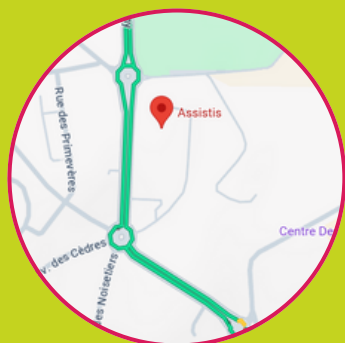
Le même professionnel 24H/24, jusqu'à 6 jours consécutifs pour une durée allant de 3 à 13 jours, selon disponibilités



03.29.37.50.50
familles@assistis.fr



Pris en charge à 100% par le Conseil Départemental des Vosges, sous conditions d'éligibilité



Zone des Tuileries
Rue Ernest Renan - 88000
Épinal

Tel : 03 29 37 50 50
Email : info@assistis.fr

www.assistis.fr

 [assistis](https://www.facebook.com/assistis)

